

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

---

INDÉPENDANCE DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC - (N° 1275)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Tombé

## AMENDEMENT

N ° 64

présenté par  
M. Rogemont

-----

### ARTICLE 6 QUATER

Après l'alinéa 4, insérer l'alinéa suivant :

« 3° À la première phrase du deuxième alinéa, les mots : « qui précèdent » sont remplacés par les mots : « du premier alinéa ». ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.